

# Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030

## Vers une politique énergétique et climatique européenne

### Synthèse

En tant que fédération syndicale européenne représentant les intérêts de sept millions de travailleurs tout au long des chaînes d'approvisionnement, **industriAll European Trade Union insiste sur l'importance de la dimension économique, industrielle et sociale des politiques climatiques et énergétiques en Europe.**

Toutes les mesures politiques dans ce domaine doivent être ciblées, et le poids d'une politique européenne en matière de climat et d'énergie doit être partagé d'une manière socialement juste entre les différents Etats membres ainsi qu'entre les ménages et l'industrie.

**L'énergie est une ressource stratégiquement vitale pour l'industrie**, et la politique énergétique est un instrument clé pour accroître la compétitivité de l'Europe et créer une base pour la ré-industrialisation de l'UE. Pour industriAll Europe, il est urgent d'investir et d'innover dans la modernisation des infrastructures énergétiques de l'Europe.

Les principaux enjeux à relever dans ce contexte sont les suivants :

- Faire en sorte que **l'énergie reste abordable pour tous les consommateurs** et garantir la **sécurité de l'approvisionnement**,
- Maintenir **l'indépendance** de l'Europe **face aux sources d'énergie étrangères**,
- Investir dans **l'infrastructure énergétique**, la **modernisation du réseau et la connectivité**,
- Et gérer les risques d'une transformation énergétique pour **l'emploi industriel**.

En vue du cadre pour l'énergie à l'horizon 2030, industriAll Europe plaide pour

- Un objectif de **40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)**,
- Un objectif européen de **30 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique final**
- et une **augmentation de 30 % de l'efficacité énergétique**

Ces objectifs devront être contraignants et transposés en objectifs nationaux tenant compte des caractéristiques géographiques, économiques et sociales des différents Etats membres. L'objectif premier d'une politique européenne en matière de climat et d'énergie doit être d'initier une **transition économique juste qui crée des synergies entre la compétitivité, l'atténuation du réchauffement de la planète et la création d'emplois de qualité** ! IndustriAll Europe insiste sur le fait que les objectifs sociaux et environnementaux ne doivent pas être mis en concurrence mais doivent être pris en compte au même titre dans la création d'une économie européenne socialement juste.

## Introduction

En Europe, l’emploi industriel subit d’énormes pressions. La crise économique la plus grave de l’ère moderne n’est pas encore arrivée à son terme. En conséquence, plus de 4 millions d’emplois du secteur manufacturier ont été perdus en Europe, y compris dans les secteurs énergivores.

**L’énergie est d’un point de vue stratégique une ressource vitale pour l’industrie.** Une politique de l’énergie est un outil clé pour accroître la compétitivité de l’Europe et pour créer une base solide pour la ré-industrialisation. En dépit des différentes sources d’énergie (pétrole, gaz, charbon et électricité) dont les prix sont multiples suivant leurs origines et pays européens, le prix moyen de l’énergie dans l’UE est nettement plus élevé que dans d’autres régions industrialisées telles que l’Amérique du Nord, avec le pétrole et gaz. A cela s’ajoutent les conséquences de la libéralisation à l’échelle européenne des marchés de l’énergie. Avec le recul de la part publique, les intérêts des actionnaires gagnent en influence.

**L’efficacité énergétique** est cruciale pour maintenir et accroître la compétitivité de l’industrie européenne. Par conséquent, un objectif quantifiable devra être fixé à l’instar de ceux en matière de **réduction des gaz à effet de serre** et d’**augmentation de la part des énergies renouvelables**. Grâce à une politique avisée en matière d’énergie, nous pouvons empêcher les effets les plus néfastes du changement climatique, mais nous devrions dans le même temps considérer la politique énergétique comme un domaine politique indépendant qui a une importance cruciale sur l’emploi et un impact sur le pouvoir d’achat de nos membres.

L’Union européenne doit trouver des réponses pour faire face à l’urgence des enjeux environnementaux et pérenniser la production industrielle et l’emploi en Europe. IndustriAll Europe pense que l’adaptation de l’infrastructure énergétique européenne au tournant énergétique nécessite des investissements et des réformes qui créeront les conditions d’une transition juste et modernisation durables de l’industrie européenne. Sont particulièrement requises des mesures visant à renforcer les sources d’énergie européennes et durables, à étendre l’inter-connectivité, à développer les capacités de stockage d’énergie et à assurer la sécurité de planification à long terme pour l’industrie européenne. L’Europe a besoin d’une feuille de route à long terme pour créer une communauté européenne de l’énergie. Cette feuille de route devra inclure des étapes vers un marché commun de l’énergie. La politique en matière d’énergie doit être compatible avec les autres politiques de l’UE. Les politiques et programmes en matière d’énergie et d’industrie devront être harmonisés. Les récentes évolutions géopolitiques en Ukraine et au Moyen Orient doivent également être considérées attentivement et montrent la problématique de la dépendance aux importations d’énergie fossiles.

## Le plus grands défis

**Les plus grands défis de la politique énergétique européenne sont:**

1. **Favoriser l’accès pour l’ensemble de la population et l’industrie à des prix abordables et moins volatiles.**
2. **Garantir une sécurité de l’approvisionnement en sources d’énergie** avec l’objectif de réduire les énergies carbonées.
3. **Favoriser l’indépendance de l’Europe** dans ses capacités énergétiques, permettant une amélioration de son commerce extérieur.

4. **Investir dans la modernisation des infrastructures énergétiques** et des réseaux de distribution. Permettre de répondre aux nécessaires réductions des émissions de CO2 et au développement de l'industrie et de l'emploi.
5. **Développer une technologie et connectivité en réseau.**
6. **Gérer les risques d'un système de transformation de l'énergie sur l'emploi industriel.**

Dans sa communication (COM 2012 582, 10 octobre 2012), la Commission souligne son intention d'inverser le déclin du rôle de l'industrie en Europe en faisant passer sa part actuelle dans le PIB d'environ 16 % à 20 % d'ici 2020. IndustriAll Europe plaide en faveur de la pérennisation et du développement de l'industrie européenne car elle garantit l'emploi dans les secteurs industriels dans tous les Etats membres et régions de l'Union européenne. Un cadre d'action communautaire sur les politiques en matière de climat et d'énergie doit reconnaître l'engagement de l'UE à préserver et renforcer son tissu industriel tout en encourageant l'efficacité et la modernisation, en soutenant la recherche, l'innovation et le développement de nouvelles technologies, et en évitant la fuite de carbone.

## Contexte politique

En tant que Fédération syndicale européenne représentant les intérêts de 7,1 millions de travailleurs à travers les chaînes d'approvisionnement, industriAll Europe insiste sur l'importance de la dimension sociale des politiques climatiques et énergétiques en Europe.

Il faudra beaucoup plus de coordination au niveau européen pour garantir que l'impact et l'efficacité des mesures soient ciblés et que les charges soient réparties de manière socialement juste entre les différents Etats membres et entre les ménages et l'industrie.

En vue du sommet CCNUCC COP 21 2015 à Paris, industriAll Europe prend acte de la proposition de cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 de la Commission européenne qui repose sur la logique de fixer trois objectifs quantitatifs pour la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'installation de sources d'énergie renouvelable (SER) et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

De plus, industriAll Europe tient à souligner que l'UE n'est responsable que de 11 % de la production mondiale des gaz à effet de serre. Cela signifie que le système ECQE ne limite que de 5 % l'ensemble des gaz à effet de serre au niveau mondial. Pour mettre un frein au changement climatique, il faut donc un accord mondial sur des réductions crédibles des GES.

## industriAll European Trade Union prône

**Au vu de la proposition relative à un cadre de politique énergétique pour 2030 et des objectifs de réduction des émissions ainsi que de protection et de création d'emplois, industriAll Europe prône:**

- un **objectif général de réduction des émissions de gaz à effet de serre** d'au moins 40 % par rapport à 1990;
- un **objectif européen d'au moins 30 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique final**, combiné à des objectifs nationaux contraignants tenant compte des caractéristiques géographiques, économiques et sociales des Etats membres;

- un **objectif d’augmentation de l’efficacité énergétique de 30 %** par rapport à 2005 (en réduisant la consommation d’énergie primaire), combiné à des objectifs contraignants pour les Etats membres.

La décision d’augmenter les énergies renouvelables dans le bouquet énergétique final et d’accroître l’efficacité énergétique devrait toujours être appuyée par une recherche scientifique. Le passage à une société bas carbone devra se faire d’une manière la plus rentable possible. Sinon l’Europe pourrait perdre en compétitivité par rapport à d’autres économies. L’adoption par l’Union européenne d’un cadre réglementaire pour 2030 est une condition nécessaire pour la conclusion d’un accord international à Paris en 2015, mais c’est aussi une nécessité économique, sociale et politique pour une Europe qui dépend en grande partie de l’énergie importée (principalement les combustibles fossiles) et qui doit renforcer la production intérieure.

## La contribution de l’Europe à un accord global

La conférence des Nations Unies à Paris doit déboucher sur un accord global suffisamment ambitieux en termes de réduction des émissions de GES pour maintenir le réchauffement de la planète au-dessous du point charnière de deux degrés Celsius. Sans un cadre réglementaire mondial créant des conditions égales au niveau mondial, les efforts déployés par les précurseurs de la politique climatique sont voués à l’échec en raison des impératifs de compétitivité inhérents au système économique actuel.

Le cadre d’action en matière de climat et d’énergie à l’horizon 2030 doit être global et lier les objectifs d’atténuation du changement climatique au besoin de compétitivité, de sécurité de l’approvisionnement énergétique en Europe et à la nécessité de réduire la dépendance de l’UE aux importations d’énergie. Seul un cadre politique fiable pour 2030 peut garantir et encourager les investissements en Europe. Les objectifs européens globaux doivent être traduits en objectifs nationaux contraignants, y compris en sous-objectifs et évaluations sectoriels et intérimaires (2025) en ce qui concerne la capacité et l’infrastructure énergétique de chaque Etat membre.

Cependant, les objectifs ne doivent pas être unilatéraux et ils doivent être réalistes par rapport aux autres économies. Pour atteindre cet objectif, l’UE devra mettre en place des politiques commerciales avec des pays tiers, qui lient les relations commerciales au respect des objectifs fixés dans le cadre 2030.

## Une approche syndicale

La nécessité d’une politique énergétique européenne est une conséquence directe de la crise actuelle du modèle économique européen qui est basé sur une consommation en constante augmentation. Toute discussion sur la politique énergétique doit considérer un changement fondamental de ce modèle et le fait qu’une transformation économique se traduit par une baisse de la consommation de matières premières et d’énergie. La baisse de consommation, l’allongement du cycle de vie des produits et le recyclage sont des composantes essentielles de la progression de ce concept et de la création d’une meilleure économie européenne plus durable.

Pour industriAll Europe, une **politique énergétique globale** est cruciale et doit être basée sur des objectifs à long terme qui soient réalisables au plan technologique et économique, et sur un cadre réglementaire capable de respecter les engagements en matière de changement climatique, d’offrir des services énergétiques durables et de garantir la sécurité d’approvisionnement.

Il est impératif de réaliser des **investissements** importants tant dans le maintien de l’infrastructure de production existante que dans la création d’une infrastructure de réseau intelligente et de SER nationales afin d’assurer un approvisionnement énergétique abordable pour l’industrie européenne et les ménages privés.

En outre, il faudra continuer à investir dans des **technologies passerelles qui garantissent une production électrique puissante suffisante** tout en anticipant l’évolution des demandes en compétences dans tous les secteurs du marché du travail. L’optimisation et le recours à des sources d’énergie et des systèmes de réseau intra-européens devront être préférés aux importations dont l’empreinte environnementale est plus importante. Une analyse du cycle de vie quant aux émissions devra être réalisée pour tous les développements politiques majeurs. La participation des partenaires sociaux au processus de prise de décision est essentielle.

## Une transition et une transformation industrielle justes

Les politiques énergétique et industrielle sont liées et doivent se compléter afin d’assurer une transition graduelle et socialement juste vers une modernisation éco-efficace de la production industrielle à travers toute l’Europe, qui évite les difficultés sociales grâce à l’anticipation.

- La réorganisation de l’industrie de l’Europe et en particulier son secteur énergétique est une opération hautement sensible qui doit permettre des **investissements dans des emplois nouveaux et décents, la reconversion et des dédommagements pour les travailleurs et régions** qui seront confrontés à des défis majeurs. Il n’est pas réaliste d’attendre de l’Europe qu’elle abandonne certaines activités industrielles sans contrepartie. Les fuites de carbone et d’investissements doivent tout particulièrement être évitées. Les transitions professionnelles induites par l’évolution de la politique énergétique de l’UE et des Etats membres, doivent pouvoir faire l’objet de négociations dans les Comités de dialogue sectoriel.
- Dans un cadre communautaire, **chaque Etat membre de l’UE doit avoir la possibilité de mettre en œuvre sa propre politique énergétique et son bouquet énergétique**, en tenant compte de la demande nationale d’énergie, de la structure industrielle et de l’intensité énergétique de la production, de la localisation, des circonstances naturelles et des ressources naturelles. Néanmoins, industriAll Europe pense qu’une plus grande coopération est indispensable entre les Etats membres dans le domaine de l’énergie au sein d’un cadre européen.
- Avec des prix de l’énergie largement supérieurs aux coûts du travail dans certains secteurs (l’énergie représente environ 40 % des coûts de production dans le secteur verrier), la politique énergétique de l’UE doit permettre à l’Union européenne de faire face à ses obligations en matière de climat et découpler la croissance économique de la consommation énergétique, tout en abordant la question de l’augmentation des coûts de l’énergie.
- **Les répercussions sur le budget général des consommateurs doivent être limitées** et la précarité énergétique doit être **combattue**. Il faut garantir un accès universel aux services énergétiques essentiels à toutes les personnes vivant en Europe, notamment en offrant des tarifs sociaux adéquats et grâce à des investissements publics.

- **Il convient aussi d’envisager d’aider les entreprises directement touchées par les prix élevés de l’énergie.** Les secteurs les plus énergivores sont particulièrement exposés aux coûts élevés de l’énergie car les prix sont fixés au niveau international et ne peuvent être répercutés sur les utilisateurs finaux. Par conséquent, les producteurs de pays tiers dont les prix de l’électricité sont moins élevés bénéficient actuellement d’un avantage concurrentiel par rapport à l’Union européenne. Cette situation multidimensionnelle comporte de graves risques de délocalisation ou de fuite de carbone conduisant à des importations croissantes en provenance de pays et de régions qui ne sont pas liés au même niveau de législation en matière d’énergie et d’atténuation du changement climatique, sans parler du respect des droits du travail. Par conséquent, l’Europe doit s’efforcer d’assurer son indépendance énergétique et de diversifier son approvisionnement en énergie en mettant l’accent sur des solutions nationales, grâce à la planification stratégique, aux SER, à des économies importantes, à l’efficacité énergétique et aux technologies intelligentes et diversifiées. Toutefois si l’Europe parvient à adopter une politique énergétique non carbonée qui abaisse les prix de l’énergie tout en évitant une double taxation climatique et une fuite du carbone, un soutien supplémentaire via des droits de douane pourrait ne plus être nécessaire.
- **L’évolution des prix des énergies génèrent une précarité énergétique des ménages de plus en plus grande au sein des Etats membres de l’UE.** IndustriAll Europe considère que l’UE doit inciter les Etats membres à agir afin d’aider financièrement les ménages en situation de précarité et les sortir de cette précarité par des actions volontaristes, telles que la rénovation de leur logement.

Les enjeux de la politique énergétique pour contribuer à une transition socialement juste sont donc multidimensionnels : premièrement, maintenir l’accès à des prix abordables par un dispositif européen. Deuxièmement, défendre la position de l’Europe à la pointe des technologies énergétiques et, enfin, atteindre les objectifs climatiques européens et un accord contraignant à l’échelle mondiale. Pour les entreprises de production énergivores soumises à la concurrence internationale, il est utile en cas d’augmentation importante du prix du CO2 que d’autres espaces économiques fixent des mesures comparables. C’est pourquoi un traité international en faveur de la protection du climat est essentiel.

## Compétitivité et politiques énergétique et industrielle

Le développement et la mise en place des SER créeront de nouveaux marchés porteurs et conduiront à de nouveaux emplois de grande qualité dans de nombreux secteurs industriels (en raison de la plus forte intensité en main-d’œuvre des activités liées aux énergies renouvelables ou à l’efficacité énergétique), mais la fixation d’objectifs en matière de SER doit refléter les réalités nationales dans le contexte de la rentabilité de la production et de l’efficacité des énergies renouvelables.

Il faut accorder davantage d’attention à **l’efficacité énergétique**, car c’est le moyen le moins onéreux et le plus efficace pour réduire les GES, pour développer le secteur énergétique européen, de créer des emplois de grande qualité et accroître la compétitivité. Les secteurs qui ne sont pas couverts par le système ECQE doivent être davantage impliqués dans les efforts visant à améliorer les performances en matière d’efficacité énergétique.

**L’interaction des réseaux** et la réalisation d’un marché intérieur de l’énergie avec la création d’une union énergétique sont essentielles tout en maintenant les pertes d’énergie à un minimum.

IndustriAll Europe est convaincue que l’augmentation de **l’efficacité énergétique** contribuera à la durabilité et à la compétitivité de l’industrie, donnera des avantages de « premier entrant » à l’industrie européenne et créera de nouveaux emplois.

Il est clair que la compétitivité passe obligatoirement par une **main-d’œuvre hautement qualifiée et spécialisée**. La modernisation du système énergétique, l’intégration accrue des énergies renouvelables, ainsi que le développement de nouvelles technologies à haut rendement énergétique dans nos industries doivent être accompagnés d’investissements massifs dans le renforcement de la formation et de l’éducation de notre main-d’œuvre, la garantie d’une rémunération convenable et de conditions de travail stables pour tous les travailleurs. Le **coût abordable de l’énergie** est un facteur essentiel de la compétitivité des industries énergivores. Il serait incohérent d’imposer des contraintes à l’industrie tout en ayant recours à des produits importés qui ne répondent pas aux mêmes contraintes.

Une **stratégie à long terme** est nécessaire **en matière de normes européennes communes** et de soutien de la technologie énergétique, y compris l’harmonisation des lois et des normes soutenant la réalisation du marché unique de l’énergie et de la technologie énergétique. Une **infrastructure de réseau fiable** doit être mise en place afin d’assurer la sécurité de l’approvisionnement. Cela implique la modernisation et l’expansion des réseaux soutenus par des procédures d’octroi de permis plus rapides, le développement continu et compatible de la technologie de réseaux intelligents à l’échelle européenne ainsi que la modernisation et le remplacement des centrales électriques vétustes et inefficaces, en donnant une forte impulsion à la production d’énergie durable. Les entreprises privées de gaz et d’électricité doivent également pourvoir au financement des réseaux.

## La marche à suivre

La fabrication, et en particulier les activités à haute valeur ajoutée, doivent être soutenues et renforcées à travers toute l’Europe. Les nouvelles technologies ont le potentiel d’alimenter l’innovation dans un large éventail de structures industrielles existantes.

Pour ce faire, il est essentiel de créer un environnement économique favorable à la **recherche et l’innovation**.

- Cela inclut un environnement législatif global et coordonné qui permet des investissements, y compris des investissements accrus dans la recherche et l’innovation.
- Le soutien public accru et les partenariats public-privé sont également essentiels pour encourager la recherche et l’innovation.
- De nombreux secteurs établis ont déjà montré leur capacité à innover (ex : la métallurgie, les métaux non-ferreux, les produits chimiques, la construction automobile, la construction navale, etc.) et/ou ont des avantages comparatifs qui doivent être pleinement exploités. Il serait donc contre-productif de concentrer les politiques uniquement sur les nouvelles activités de haute technologie. Les politiques visant au renforcement permanent du potentiel d’innovation et leur lien avec les industries clés doivent être mises en œuvre en même temps. Il s’agit d’un processus de transition graduelle vers un nouveau paradigme industriel innovant basé sur les structures industrielles existant en Europe.

- Les progrès en matière **d’efficience énergétique** domestique, commerciale et industrielle accusent un retard. L’efficience énergétique est la manière la plus rentable de réduire les émissions, c’est pourquoi industriAll Europe réclame un engagement politique fort des gouvernements nationaux et de l’UE afin de faire de l’Europe le continent leader en matière d’efficience énergétique et de restaurer la confiance, la crédibilité et la prévisibilité. Il convient en particulier de considérer comment le transport, les différents systèmes de chauffage et une économie circulaire peuvent contribuer à cet objectif.
- Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en place des mesures incitatives appropriées. **L’établissement du prix des émissions** ne constitue pas encore un encouragement suffisant pour le déploiement des technologies à faible teneur en carbone ; certains Etats membres ont réagi en apportant un soutien sectoriel spécifique mais ils réduisent les régimes de soutien aux énergies renouvelables et, dans le contexte actuel de crise économique, l’accès au financement est devenu plus difficile. IndustriAll Europe considère le **système EQE** comme un outil permettant d’atteindre les objectifs de réduction d’émission de l’UE et de relance et de modernisation industrielles. L’échange de quotas d’émission doit être réformé d’une manière garantissant que l’allocation de quotas gratuits encourage des augmentations d’efficience et de productivité ainsi que des avancées technologiques qui permettent des réductions des émissions par unité produite. Le système EQE devra être mis en place de manière à ne pas menacer les industries énergivores en Europe. La compensation du CO2 doit être assurée pour toutes les industries qui sont soumises à une double taxation à cause du système EQE (valable pour les entreprises dans des Etats membres appliquant une taxe sur le CO2). Le système ne doit pas permettre de résultats exceptionnels. Par contre, les revenus provenant de la mise aux enchères des certificats EQE doivent être recyclés en RID pour les secteurs industriels couverts par le système, afin de faciliter le développement technologique. Le programme NER300 est un projet encourageant qui doit être étendu.
- L’EQE pourrait aussi être développé en un instrument utilisé dans le monde entier pour permettre une concurrence internationale équitable. Il faut cependant souligner que le système actuellement en place présente des lacunes qu’il convient de combler afin d’assurer la crédibilité et la prévisibilité pour tous les acteurs concernés. Pour ce faire, l’UE doit garantir que les éléments clés de la compétitivité sont inscrits dans la réforme du SCEQE. Les propositions formulées concernant les objectifs climatiques pour 2030 doivent non seulement être guidées par des efforts visant à assurer la fonctionnalité à long terme de l’EQE et la perspective d’offrir un prix attractif pour le carbone, amélioré par le contrôle et la régulation des institutions compétentes, mais elles doivent aussi évaluer avec soin les impacts immédiats sur l’emploi dans un marché du travail européen déjà en crise. En dernier recours, il conviendrait de considérer des mesures d’ajustement aux frontières ou une taxe sur la teneur en carbone des produits importés.
- IndustriAll Europe est favorable à une **extension conséquente des énergies renouvelables** en vue d’une évolution graduelle et durable dans cette direction, dans la constitution d’un bouquet d’énergie équilibré qui réponde aux enjeux environnementaux et à l’accès à l’énergie pour tous.. Plusieurs types de SER doivent être considérés, tels que la biomasse, les biocarburants, le bois, le solaire, l’énergie marémotrice et éolienne, la liqueur noire



(biomasse), les déchets, la tourbe, etc. En même temps, des choix intelligents doivent être faits dans ce processus de transformation économique, en s’assurant que de nouveaux investissements supplémentaires dans le secteur de l’énergie sont effectués.

- Tout en étant conscient des limitations actuelles et en vue de l’intégration à moyen ou long terme des SER dans le système, il convient de faire progresser la **technologie de captage et de stockage du CO2 (CCS)** et de son retraitement, afin de permettre la durabilité environnementale du vecteur énergétique (sources d’énergie conventionnelles) qui doit assurer l’approvisionnement et l’équilibre du réseau électrique en Europe.
- En outre, **il convient de faire face aux obstacles actuels** afin d’augmenter la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Il faut donc une infrastructure énergétique modernisée, à savoir des réseaux de transmission d’énergie et des installations de stockage d’énergie modernisés et étendus afin d’intégrer des énergies renouvelables dans le système énergétique. Mais il faut également tenir compte des aspects réglementaires de l’intégration de l’énergie renouvelable dans les réseaux et de la fourniture de capacités de soutien afin d’équilibrer l’approvisionnement énergétique en vue d’une production d’énergie renouvelable et volatile. Il faut également empêcher l’asphyxie des centrales électriques conventionnelles efficaces.
- La promotion des énergies renouvelables doit être analysée sur la base de l’efficacité des coûts et des effets distributifs.

IndustriAll Europe surveillera attentivement comment l’UE et la politique climatique et énergétique nationale s’acquittent de leur tâche dans le cadre de la création d’emplois et de la progression des nouvelles technologies dans toute l’industrie. IndustriAll Europe est pour la création d’une Agence européenne de l’énergie avec pour mission de valoriser les groupements d’achats de long terme, la sécurité d’approvisionnement et l’interconnexion des réseaux nationaux afin d’éviter les black-out.

Enfin, nous avons besoin d’un **agenda ambitieux afin de soutenir la recherche et l’innovation** en Europe. Des politiques de recherche et d’innovation efficaces sont essentielles pour le développement - et l’investissement dans – des technologies à rendement énergétique élevé, des énergies renouvelables ainsi que de réseaux intelligents et d’installations de stockage capables d’équilibrer les fluctuations énergétiques des sources d’énergie renouvelables.

L’industrie européenne requiert un politique énergétique indépendante, efficace et abordable afin de moderniser et de remplir son rôle d’épine dorsale et de moteur de l’économie de l’UE. Il faut donc envisager une **communauté énergétique européenne**. Dans ce contexte, des investissements en matière de qualification des travailleurs et d’anticipation des besoins en compétences sont essentiels. Sans une main-d’œuvre hautement qualifiée, capable de fournir des résultats en matière d’utilisation efficace de l’énergie et des matières premières, d’atténuation du changement climatique tout en continuant à développer et à créer des produits de grande qualité, toute tentative européenne visant à transformer son économie est vouée à l’échec.

## Conclusion

**La politique énergétique et climatique doit conduire à une transition économique juste créant des synergies entre la compétitivité, l’atténuation du réchauffement climatique et la création d’emplois de qualité ! La création d’une économie européenne durable et juste socialement ne doit pas mettre en concurrence les objectifs sociaux et environnementaux. Ces derniers doivent au contraire être intégrés à une politique climatique européenne et internationale, qui inclut les questions d’emploi – tant au niveau quantitatif que qualitatif – de formation, de codécision, de protection sociale et de droits des salariés. C’est uniquement lorsque la « transition juste » sera mise en œuvre que les salariés accepteront une écologisation de l’économie européenne.**